

L'odyssée du mot *veillatif* : du français de Normandie aux créoles antillais

Claire De Mareschal

Sorbonne Université – EA 4059 (STIH)

claire.de_mareschal@sorbonne-universite.fr

Résumé. Absent de tous les ouvrages lexicographiques traitant du français général, le type lexical *veillatif* (qui signifie "vigilant", mais aussi "tatillon") est attesté en Normandie dès l'époque classique et jusqu'à la fin du premier tiers du XXe siècle. Désormais disparu du français de la métropole, il a intégré le français des Antilles et le créole antillais, où sa vitalité est encore aujourd'hui intacte, surtout dans un contexte militant et politique. L'objet de cette communication est de proposer des hypothèses sur son origine et sa formation, d'en donner une définition plus précise grâce à l'analyse d'attestations significatives qui rendent compte de la diversité de ses connotations, d'étudier dans quels contextes il a été utilisé (en particulier, dans les domaines maritime et agricole), comment il s'est exporté outre-Atlantique, et enfin de s'interroger sur l'intégration au français littéraire antillais et aux créoles antillais, sous la forme graphique *veyatif*, d'un type lexical dont l'emploi, en métropole comme outre-mer, a rarement été neutre.

1 Introduction

Cette communication a pour but d'éclairer un type lexical¹ resté dans l'ombre. Totalement absent des dictionnaires de français généraux, à commencer par celui de l'Académie, mais aussi du TLF (même en mention) ainsi que de corpus de français littéraire comme Frantext et, plus surprenant, de la BDLP et du DRF, le mot *veillatif* est d'abord signalé dans des ouvrages de lexicographie anciens et d'ampleur limitée, traitant du français de Normandie ; en revanche, il n'est pas relevé dans les travaux plus récents comme ceux de Myriam Bergeron-Maguire sur le français en Haute-Normandie à l'époque classique (2018). À partir des années 1980, alors que le mot a disparu de la métropole, voilà qu'il réapparaît dans les français des Antilles et dans les créoles antillais, sous la forme *veyatif* ; signalé dans l'*Index Antilles* mis en ligne par André Thibault, il est brièvement traité dans le *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* d'Annegrét Bollée, qui renvoie au FEW, lequel indique qu'il s'agit d'un normandisme, sans s'y attarder davantage. L'aire d'extension de ce type lexical outre-Atlantique comprend non seulement les Petites Antilles, mais aussi Haïti.

Les lexicographes se contentent généralement de le gloser par « vigilant », sans se préoccuper de ses éventuelles connotations ; par ailleurs, les chercheurs qui ont signalé le mot ne s'y sont pas intéressés de plus près, dans la mesure où il semble un simple équivalent du mot *vigilant*. Pourtant, le mot présente un intérêt d'une part par son origine même, qui remonte au Moyen Âge (le cheval du preux Roland s'appelle *Veillantif*), mais plus encore par son histoire. Au départ, le mot en effet est une variante de *vigilant* sur l'axe diatopique (il s'agit d'un normandisme) et sur l'axe diaphasique (il est caractéristique du technolècte marin) ; on le trouve de ce fait dans un certain type de littérature régionaliste et/ou maritime. *Veillantif* voyage alors outre-Atlantique jusqu'à s'exporter aux Antilles où il intègre les créoles jusqu'à ce que son origine française ne soit plus du tout perçue ; aujourd'hui, il apparaît principalement dans sa graphie créole, <veyatif>, dans des contextes qui montrent par des moyens variés qu'il est désormais conçu, même lorsqu'il apparaît sous sa graphie française, <veillatif>, comme un emprunt au créole.

Son absence des dictionnaires de référence du français général comme de *Frantext* le rend difficilement datable. La première attestation écrite du mot *veillatif*, à notre connaissance, se trouve dans une lettre commerciale de 1778, envoyée du Cap-Français (à Saint-Domingue, actuellement Haïti) à destination du Havre, et qui, saisie par des corsaires anglais dans le cadre de la guerre de course, fait aujourd'hui partie des *Prize Papers* conservés aux *National Archives* de Londres ; ce fonds a fait l'objet d'une communication au CMLF (Bergeron-Maguire / Greub 2020). Une simple recherche du mot et de ses

différentes flexions et graphies dans des bases de données comme Gallica (qui le confond cependant avec *Veillantif*), Google books ou Europresse montre que quelques décennies plus tard, alors que le XIX^e siècle est déjà bien entamé, *veillatif* apparaît dans des textes imprimés, surtout dans des romans régionalistes ou maritimes, mais aussi dans des journaux. Il est parfois assorti d'une glose ou d'un commentaire métalinguistique : rarement son usage est neutreⁱⁱ.

Cette brève présentation des faits soulève trois séries de questions. D'une part, quelle est l'origine du mot *veillatif*? Quels hypothèses peut-on faire sur sa formation? Ensuite, quels sont les rapports avec le mot *vigilant*, que nombre de lexicographes présentent comme son strict équivalent? Surtout, quelles sont ses connotations? Enfin, par quelles étapes le mot est-il passé de français de Normandie aux français et créoles antillais, et que marque son usage?

2 Origine et formation du mot : de *Veillantif* à *veillatif*

2.1 Un illustre cousin : *Veillantif*, le cheval de Roland

Les dictionnaires de l'ancien français (Godefroy) attestent que cet état de langue ne connaît pas encore le mot *vigilance* ni *vigilant*, emprunts savants au latin *vigilantia* (au 14^e siècle, si l'on en croit le TLF) et *vigilantem* (à la fin du 15^e siècle), mais plutôt leurs équivalents, les mots hérités *veillance* et *veillant*, à la suite desquels le mot *Veillantif* est signalé comme nom propre sans que n'en soit mentionnée une signification quelconque. Godefroy (VIII, 160), sous le lemme *veillatif*, donne diverses variantes (*valantif*, *valantiu*, *voilantiu*) puis quelques brèves indications (« qualificatif, nom du cheval de Roland »); s'ensuivent une attestation de cette forme exacte dans *La Chanson de Roland* et trois d'allomorphes dans *Fierabras*. Le lexique Godefroy (527) est plus allusif encore : « s.m., nom du cheval de Roland ». Est-ce à dire que l'auteur a considéré que le nom propre était suffisamment transparent pour qu'il n'y ait pas lieu d'en indiquer la signification, ou que sa qualité de nom propre lui-même dispense l'auteur d'en donner un sens (pas plus qu'il ne donnera la signification de *Ganelon* ou de *Roland*)? Quoi qu'il en soit, aucune occurrence de *veillatif* n'est attestée : sans doute l'extension géographique du mot est-elle trop restreinte pour qu'il apparaisse dans un dictionnaire du français général. Pourtant, l'hypothèse d'un lien entre *Veillantif* et *veillatif* n'est pas neuve. Dans un article traitant des liens de *La Chanson de Roland* avec les parlers normands, dans le but de prouver l'origine normande de l'épopée, Édouard Le Héricher (1881, 421-422), abordant la question de l'onomastique, y consacre un bref paragraphe, en liant explicitement le normandisme *veillatif* à *Veillantif*, sans pour autant en préciser les rapports, tout en risquant une hypothèse sur la formation du premier : ce serait un déverbal de *veiller*, avec le suffixe *-atif* qu'il considère comme typique des formations normandes.

Le cheval de Roland est *Veillantif*; le patois normand a encore *veillatif*, soigneux, il affectionne même cette finale classique : *tentatif*, tentant, *justificatif* (cidre), qui justifie les promesses du vendeur.

Ces considérations permettent de dégager deux hypothèses pour expliquer la formation de *veillatif*. Dans la première hypothèse, ce serait un dérivé de *veillant* suivi du suffixe *-if*; on obtient alors *Veillantif*, le cheval de Roland. Le mot serait alors utilisé en Normandie sous la forme *veillatif* soit par analogie avec les mots en *-atif*, soit à la suite d'une dénasalisation : Spence (2000, 569) reprenant Küppers (1889, 19) rapporte qu'« au 17^e siècle, le grammairien Hindret mentionne comme un trait du normand une tendance à la dénasalisation des voyelles [â] et [ê] ». Dans la deuxième hypothèse, *Veillantif* et *veillatif* ont deux histoires distinctes, le premier dérivant de *veillant* + *-if*, le second étant un adjectif déverbal plus tardif formé sur la base *veill-* + suffixe *-atif*, forme longue du suffixe *-if* qui s'actualise ainsi quand il sert à former un déverbal; en effet, le suffixe *-ivus* en latin (> fr. *-if*) était associé principalement à des supins en *-at(us)*. On peut admettre que cette forme du suffixe ait été particulièrement productive en Normandie, mais sans oublier que c'est un type de formation somme toute assez banal dans les autres variétés d'oïl, dont le français central. Cette dernière hypothèse est plus satisfaisante, dans la mesure où elle ne suppose pas une dénasalisation simplement signalée comme une « tendance » et donc sujette à caution.

2.2 *Vigilant ou veillatif ? Des connotations variées*

Les rares lexicographes qui mentionnent le mot *veillatif*, tant en contexte normand qu'antillais, le définissent assez sommairement, souvent en le glosant par « vigilant » (Duméril 1849, Decorde 1852, Delboulle 1876, Joret 1881, FEW) ou un autre mot apparenté : « surveillant » (Duval 1812), « qui surveille » (Duméril 1849), parfois par d'autres synonymes axiologiquement positifs : « soigneux » (Le Héricher 1881, 422) ; « vigilant, actif, soigneux » (DECA), « attentionné » (William 1980). La connotation de l'adjectif *vigilant* est toujours positive ; la définition du mot dans les versions successives du *Dictionnaire de l'Académie* se caractérise par l'accumulation de qualificatifs mélioratifs : « attentif, soigneux, appliqué, qui veille avec beaucoup de soin à ce qu'il doit faire ». Inchangée de 1694 à 1878, elle est remplacée par la formule plus sobre « qui veille avec attention » dans l'édition de 1935. On note la même tendance dans l'article du TLF, bien plus développé toutefois.

L'attestation la plus ancienne du mot, nous l'avons dit plus haut, se trouve dans une lettre envoyée du Cap-Français au Havre en 1778. Le contexte n'est pas littéraire ; il s'agit d'une lettre commerciale qui, loin de correspondre aux canons orthographiques, est pourtant assez banale du point de vue linguistique ; c'est d'ailleurs le seul mot un tant soit peu dialectal que l'on y relève. L'emploi de *veillatif* n'est pas marqué stylistiquement : l'auteur l'emploie naturellement, sans le souligner par des italiques ou des guillemets, sans non plus l'accompagner d'un quelconque commentaire métalinguistique :

il faut un malheure bien / remarquable & etre bien peu veillatif pour courir les risque
detre / pris daillieure lafacilité que lon adedebouquer avec une escorte de / vaisseaux
deroy & vite que lon courent degros risque (P. Bachelier à son frère P. David Bachelier,
TSB105A)ⁱⁱⁱ

Il faut attendre 1835 pour trouver une autre attestation du mot, chez le prolifique Jules Lecomte qui l'affectionne particulièrement, et l'utilise régulièrement au cours des trois décennies d'une carrière caractérisée par l'abondance aussi bien que la diversité de son œuvre. On en trouve une première occurrence dans son *Dictionnaire pittoresque de marine* (1835) ainsi que dans d'autres romans relevant de la même thématique :

L'effroyable masse d'artillerie que portent tous ces vaisseaux est gorgée de poudre, de boulets et de mitrailles, et la soif du butin anime tous ces équipages veillatifs... Que deviendra l'*Aigle* ? (Lecomte 1835, 32)

Mais comment, en plein soleil, songer à enlever un de ces navires au ventre rebondi, et cela à la barbe d'une gaillarde veillative et peu accommodante comme le devait être la frégate qui convoyait ces marchands ? (Lecomte 1858, I, 87)

Plus d'un mille séparait encore le bâtiment de guerre anglais de notre veillatif corsaire, que déjà Marius avait reconnu cette coque fatale qui l'avait emmené sur les pontons de Chatam. (Lecomte 1858, II, 249)

L'emploi de *veillatif* par Lecomte peut être expliqué de deux façons. Soit cet emploi est lié à ses origines boulonnaises (la région étant limitrophe de la Normandie, il n'est pas exclu qu'il y ait eu des échanges lexicaux, ou simplement que l'aire du mot l'englobe), soit il est lié à son intérêt pour les choses de la marine : le mot, employé par les Normands navigateurs, serait devenu caractéristique du lexique marin. Cela explique pourquoi on le retrouve dans le poème « Le Payanoti » du Breton Corbière, dans l'album *Roscoff* qu'il rédige probablement entre 1867 et 1869 (Houzé 2014) :

Pour lors, Bisson capelle sa plus grande uniforme, / (c'est un homme veillatif,
épaulettes, claques à cornes, / enfin tout l'tremblement. C'est signe que ça sera chaud.

Il est probable que Corbière, lui, utilise intentionnellement le mot *veillatif* dans un poème censé être la simple transcription versifiée d'un récit de « Trémentin de l'île de Batz », qui est « quartier-maître et pilote » : il s'agit d'un texte fortement embrayé, marqué par l'oralité. *Veillatif* est un des éléments lexicaux qui rappellent que le récit est fait par un marin, qui pratique de surcroît un français populaire.

Cette analyse est confirmée par une autre attestation du mot, toujours dans un contexte maritime, mais dans un texte se situant en dehors du genre romanesque : il apparaît dans la brève chronique rédigée par un énigmatique « J.H. » dans le journal *Gil Blas* le 3 septembre 1903 à propos d'un fait d'actualité, « La disparition de l' "Amiral-Gueydon" » ; le mot s'intègre très naturellement dans le discours, encore avec le sens de « vigilant » :

Mais il a une grande expérience de la navigation, et c'est un marin instruit, intelligent et très veillant. Il est bien difficile d'admettre de sa part une erreur professionnelle.

Signalons une dernière attestation du mot dans un roman maritime paru dans la revue *Le Chef : organe officiel des Scouts de France* ; il se trouve alors pris au sein d'une suite de mots entre guillemets, comme si l'auteur intégrait à son récit un lexique typique du langage d'un marin, mais glosait le mot le moins connu, *veillative*, en l'encadrant de deux synonymes plus courants, *attentive* et *précautionneuse* :

Je n'aurai pas posé mon sac à bord depuis une demi-journée que j'aurai déjà adopté avec le dos voûté, la tête précautionneusement rentrée dans les épaules, les coudes écartés comme des crinolines d'hélices et le regard scrutateur, cette attitude "attentionnée, veillative et précautionneuse" qui est le fin du fin du vieux loup de mer tel que défini par tous les canons de l'étiquette nautique (Grimaud 1938, 708)

Toutes ces occurrences tendraient à confirmer que *veillatif* ne serait qu'un strict équivalent de *vigilant*. Mais les autres attestations du mot dans d'autres contextes, y compris chez Lecomte, mettent en évidence la diversité des connotations du mot *veillatif*. Le mot peut être accompagné d'adjectifs qui en orientent le sens de manière positive :

Allons donc ! les mânes de mon digne oncle, l'ombre veillative de ma tendre mère, en frémissaient ! (Lecomte 1856, 202)

Elle passait tout son temps à engager des *Philippines* avec ses amis, avec ses connaissances, et elle s'y montrait si habile et si veillative que nul ne pouvait la prendre en défaut (Lecomte 1859, 253)

mais, à l'inverse, il peut aussi s'actualiser négativement : ainsi, dans une courte nouvelle à l'humour boulevardier, Lecomte qualifie un mari ridicule grâce à trois adjectifs en *-if* dont le dernier, « rébarbatif », évoque, par sa sonorité, un *barbon* (les deux mots dérivent d'ailleurs d'un étymon commun, selon le TLF) ; dans un tel voisinage, *veillatif* ne peut qu'évoquer une vigilance qui confine à la jalousie :

Cet époux craintif, veillatif et presque rébarbatif s'asseyait sur le bord de l'onde, et lisait sa gazette, ou contemplait, l'âme rassurée, les ébats de son adorée, qui, pour être à la mode, apprenait à nager. (Lecomte 1853, 2)

Cette diversité des connotations se retrouve chez Delarue-Mardrus, autrice de romans feuilletons auxquels elle intègre régulièrement le mot *veillatif*, qu'elle place d'abord dans la bouche d'une petite paysanne dans *Un cancre* (1913), avec un sens positif : « J'sis veillative, moi, vous savez ben ! », mais surtout en l'accompagnant d'un commentaire métalinguistique significatif : l'interlocuteur de la fillette « regarda la petite Normande si jolie qui parlait comme un vieux fermier ». C'est encore un personnage d'origine sociale modeste qui l'utilise dans *Toutoune et son amour* (1919) : la mère Lacoste, une vieille bonne normande qui gronde l'enfant qu'elle élève (le mot est alors négatif et signifie « sourcilieux ») :

Si tu continues, tu vas, à ton âge, devenir la copie de défunte Mme de Gourneville, qu'était veillatif comme un gendarme et mauvaise comme un vieux serpent (Delarue-Mardrus 1919, 143)^{iv}

Cette expression exacte est reprise par l'enfant une centaine de pages plus loin :

Oui, songea Toutoune, veillatif comme un gendarme et mauvaise comme un vieux serpent... (Delarue-Mardrus 1919, 225)

Enfin, le mot est utilisé par une mère de famille d'origine paysanne^v dans *L'Enfant au coq* :

Pleure pas, mon néné ! On l'enfermera dans le cellier pendant l'école, et je te promets que je surveillerai qu'il n'arrive aucun mal. Tu sais si je suis veillative! ((Delarue-Mardrus 1933, 408)

Cette lexie, chez Lecomte comme chez Delarue-Mardrus, revêt des connotations diverses, mais, chez cette dernière, l'usage de *veillatif* est marqué à la fois régionalement comme un normandisme et socialement comme relevant du basilecte (ce qui n'était pas le cas chez Lecomte).

Normandisme, certes : les textes normands sont surreprésentés parmi ceux où l'on trouve le mot *veillatif* :

La femme de Pitou qui est une fine mouche bien veillative a dit le jour de la vente à son mari [...]. (Desmazures 1897 dans le *Bulletin Syndical du Calvados*)

en particulier dans une remarquable « Parole de l'Enfant Prodigue racontée en patois normand du pays d'Ouche (Eure) », seul texte qui ne soit pas en français où nous relevons le mot. Ici, *brin veillatif* signifie « point veillatif », « pas soigneux » (sur *brin*, voir de Villeneuve 2023) : l'(anti-)héros de la parabole est décrit comme un enfant turbulent,

musottant à des babioles et à des minus'ries dé rien, brin veillatif, a d'lûge dé s'habit qui fichait bout ci bout la sus l' cârriau va commé j'té pousse (Weuclin 1879)

En revanche, sans appartenir pourtant au français général, le mot n'est pas particulièrement du lexique populaire ; il fait partie du lexique agricole, et il est employé à ce titre dans des textes traitant de l'élevage du mouton : il faut « Etre veillatif et précautionneux, suivant l'expression d'un vieux Breton », écrit un anonyme dans le *Bulletin de la société d'acclimatation* (1903, 118) ; Boissière (1919, 580) dans le *Bulletin de l'agence générale des colonies* : « en un mot il faut être “veillatif et précautionneux” et toute cette attention continue devient peu à peu une véritable science » ; pour celui des chevaux, « La réussite de ces éleveurs prouve leur extrême habileté, fait voir combien ils sont veillatifs et précautionneux », écrit Denin du Courval (un Normand ?) dans *La Vie à la campagne* (1911, 50) ; le mot relevant étant employé dans le domaine agricole et le domaine maritime est employé dans un compte-rendu de Sargos publié dans plusieurs journaux coloniaux (1926), aux Antilles comme à Madagascar, et où, à propos d'une question relevant du commerce maritime, il fait des suggestions qui « rendr[ont] les expéditeurs plus veillatifs ». Partant, l'adjectif *veillatif* fait partie du vocabulaire colonial général : ainsi, « un abonné » écrit dans le journal *Les Antilles* en 1877 :

On deviendra partout sage ou veillatif, quand partout on saura qu'il y a solidarité de responsabilité entre ceux qui attentent à la tranquillité publique et ceux qui, pour une raison quelconque, laissent faire et laissent passer.

La dernière attestation de *veillatif* dans un roman français de la métropole, en contexte maritime, date de 1938 ; il ne réapparaît que quelques décennies plus tard, en 1980, dans un roman de Germain William, sous la forme *véatif*. Il ne sera désormais plus attesté qu'en contexte antillais, ayant totalement disparu en français de France, y compris de Normandie.

Loin d'être un simple équivalent populaire ou régional de *vigilant*, l'adjectif *veillatif* peut être axiologiquement positif ou négatif, à divers degrés, selon le contexte – d'où la nécessité d'une définition plus nuancée. Le gloser simplement par « vigilant » est insuffisant : il faudrait alors ajouter des nuances plus précises (« attentif ») et surtout des équivalents négatifs, comme « pointilleux », « tatillon », « sourcilieux ». C'est pourquoi il est le plus souvent accompagné par d'autres adjectifs qui en précisent le sens, ou dans une structure relevant du doublet synonymique, le deuxième adjectif glosant le premier au cas où son sens ne serait pas assez transparent : « veillatif et précautionneux », « habile et veillative » ; le cas échéant, le contexte est explicatif (« attention soutenue »).

Outre les gloses, l'intégration du mot *veillatif* dans un texte en français est souvent l'occasion de commentaires métalinguistiques qui le signalent comme régionalisme (souvent de Normandie, parfois de Bretagne), comme mot basilectal (populaire) ou comme mot relevant d'un champ lexical agricole, maritime, colonial sans pourtant désigner précisément une quelconque réalité spécifique à ces domaines.

À partir des années 1980, il n'apparaît plus qu'en contexte antillais ; le maillon manquant entre la Normandie et les Antilles est bien le lexique nautique ; on ne peut expliquer cependant pourquoi il n'a pas eu de succès également au Canada où se sont fixés nombre de colons originaires de Normandie^{vi}.

3 Exportation aux Antilles et intégration au créole antillais

À partir du deuxième tiers du 20^e siècle, le mot disparaît entièrement du français de la métropole : la dernière attestation métropolitaine date de 1938. Il n'apparaît plus que dans les Antilles à partir des années 1980. Nous nous limitons aux occurrences qui apparaissent dans un contexte français, en éliminant les attestations en contexte créole que nous estimons trop nombreuses pour être analysées dans le cadre de cette communication. Romans, presse, réseaux sociaux : on ne relève aucun médium préférentiel pour l'apparition du mot ; il apparaît significativement sous des formes graphiques fort diverses, qui connotent une appartenance plus ou moins forte au français littéraire : <veillatif>, ou au créole antillais : <véyatif> (sur ces graphies « d'intention française ou d'intention créole », voir Thibault 2009, 77).

3.1 En contexte antillais, sous la forme <veillatif>

Sous sa forme graphique française, <veillatif>, il apparaît dans les romans de Confiant à plusieurs reprises, avec le sens de « vigilant » souvent exacerbé par des marqueurs de l'intensité : l'adverbe intensif *extrêmement* dans le premier cas, la répétition du verbe *vérifier* précédé du préfixe *-re* dans le deuxième :

C'était sans compter sur major Bérard qui était extrêmement veillatif sur tout ce qui se déroulait au Morne Pichevin. (Confiant 1997, 55)

Après diverses remontrances de la part de son patron, le mari de Mei-Wang se montra plus veillatif. Il ne laissa désormais aucune charrette à bras sortir de l'entrepôt sans qu'il l'eût vérifiée et revérifiée. (Confiant 2007, 91)

Le mot apparaît également dans un contexte tout à fait nouveau par rapport à son extension métropolitaine : il acquiert une connotation militante appréciée des journalistes et des politiciens. Ainsi, Jean-Claude Boyer (2006) écrit la déclaration suivante, où *veillatif* apparaît encore une fois encadré d'un adjectif et d'un syntagme prépositionnel qui sont ses synonymes. L'effet recherché, plutôt que préciser la connotation de *veillatif*, est stylistique ; cette structure ternaire rythme l'incipit rédigé sur un mode déclamatoire :

Je ne suis pas de ceux qui vivent et qui voudraient que tout aille bien sans rien faire pour. Aussi je reste veillatif, prévoyant, pour tout dire : sur mes gardes. Je scrute ici et là, je ne néglige pas le détail qui me fera tordre de remords plus tard.

Très différent est le communiqué du délégué guadeloupéen du *Rassemblement national*, Rody Tolassy, qui tente diplomatiquement d'apaiser une polémique liée à une récente déclaration d'une femme politique de son parti. L'adjectif *veillatif* apparaît comme un qualificatif définitoire d'un homme politique, qui doit être particulièrement « attentif », « à l'écoute » de ses administrés, au point que Tolassy l'utilise à deux reprises en tête de paragraphe :

Un député doit être veillatif afin, dans un premier temps ne pas se faire piéger, mais surtout les mettre face à leurs responsabilités sur l'esclavage qui se déroule en Libye, dont l'Union Européenne avec sa politique, conforte.

Au nom de notre histoire, je reste veillatif sur la situation des migrants en Libye ainsi que la position de l'Union Européenne sur ce sujet (...). (Aristide / Babel / Petit 2020)

En somme, ces attestations montrent que le mot *veillatif* est régulièrement utilisé dans les domaines qui relèvent du militantisme ; cependant, quand il apparaît sous la forme graphique qu'il avait en français de Normandie, <veillatif>, il n'est accompagné d'aucune marque typographique qui indiquerait en emprunt

incomplètement assimilé. En somme, il n'y a pas de volonté apparente de faire un créolisme : c'est un régionalisme inconscient.

3.2 Sous la forme <vé(y)atif>

3.2.1 Un créolisme littéraire

La toute première attestation du mot en dans un texte littéraire antillais, à notre connaissance, est celle relevé par Thibault dans *Aurélien a paré le saut*, texte débordant d'antillanimes auquel l'auteur adjoint un lexique glosant sommairement *veillatif* (qui apparaît sous la forme créolisante <véatif>) par « attentionné » (William 1980, 58) :

Tout ça parce, que sur soi que en soi, tout le monde restait véatif pour ne pas perdre leur part et rester en première loge, vingt et un devant. (William 1980, 26)

Toujours sous sa forme créole, le mot apparaît dans une dédicace bilingue principalement rédigée en français, mais avec quelques mots en créole antillais, dont *véyatif*.

À Charis, rhizome et astre. / À Max, lombraj' véyatif. / Au Manikou harpon d'animaux égarées, / Agnès et Angéla recousues provisoires. / À Patricia Guédot / l'Enfant-Bois reconnaissante. (Pulvar 2004, 9)

Max, « l'ombraj' véyatif », est « l'ombre qui veille », « l'ombre attentive ». Signalons ici que la collocation de *véyatif* avec *lombraj'* fait écho, de manière particulièrement frappante, à celle que l'on relève chez Lecomte qui évoquait en 1856 (202) « les mânes de [s]on digne oncle, l'ombre veillative de [s]a tendre mère ».

Bien différent de l'usage de Confiant est celui de Chamoiseau, « chantre de la Créolité » chez qui le mot est systématiquement graphié sous sa forme créole, <véyatif> ; en outre, il est mentionné en italiques et glosé par une apposition, « manière de vigilance » : il est ici placé avec une conscience de faire un créolisme qui ne s'intègre que partiellement au discours en français.

En fait, gens de la compagnie, j'aurais dû être un peu mieux *véyatif*, manière de vigilance, et entendre l'heure sonner avant même qu'elle ne sonne. (Chamoiseau 2002, 71)

Cette deuxième attestation, chez Chamoiseau, est particulièrement intéressante :

L'un d'entre nous avait argumenté que nous étions *tonbé o véyatif* à notre entour et à nous-mêmes ; ce que les Français auraient traduit par : « nous étions devenus attentifs » ! Les discussions avaient tourné en rond autour de cette notion, sans qu'il en émerge quoi que ce soit.
Ça veut dire quoi, *tonbé o véyatif* ?
Bébert nous avait alors rappelé une pensée africaine. (Chamoiseau, 2022)

Typographiquement, le mot est en italiques ; il est transcrit sous sa forme créole, mais aussi intégré au sein d'une expression créole que l'auteur traduit à la manière des « Français » et, pour l'expliquer, un des personnages rappelle une « pensée africaine ». Tout est fait pour mettre en scène un mot radicalement étranger non seulement au système linguistique des Français de métropole, mais aussi, selon Chamoiseau à leur pensée. Le créolisme est présenté comme à la fois linguistique et conceptuel.

3.2.2 Un créolisme militant

Nous avons écrit plus haut que *veillatif* avait intégré le lexique politique ; ainsi, *Veyative* est le pseudonyme d'une commentatrice assidue du site *Fondas Kréyol*ⁱⁱⁱ (septembre et novembre 2022), tandis que les correspondants du site *Alterpresse* (2023) rapportent ces propos publiés sur le réseau social Twitter : *veyatif*, en italiques, sans accent, sans accord de pluriel, apparaît comme une incursion du créole

au milieu d'un discours français, ce qui permet d'établir une connivence marquée entre l'émetteur du message et les « patriotes haïtiens » qu'il interpelle en partie dans leur langue propre.

« Tout est lié. Chers patriotes haïtiens, l'heure est grave. Attachons nos ceintures et soyons très *veyatif*. Les corrupteurs et vendeurs de Patrie se frottent déjà les mains. Surveillons à la loupe le texte que Guterres et le conseil de sécurité de l'Onu vont nous imposer ! », a mis en garde l'ancien sénateur Steven Irvenson Benoit, ancien premier ministre élu de l'accord de Montana, sur son compte Twitter, le samedi 29 juillet 2023.

En somme, en contexte antillais, l'emploi de *veillatif* s'ouvre à un nouveau champ : celui du vocabulaire politique, militant. En tous cas, la connotation a tendance à être uniquement positive. Deux formes graphiques concurrentes, dont aucune ne supprime l'autre (les deux sont attestées à une époque très récente, au plus tard en 2020 pour <veillatif> et en 2023 pour <veyatif>), mais qui connotent chacune respectivement une appartenance plutôt au français antillais ou au créole antillais. Le mot, sous sa graphie créole, devient un antillanisme assumé qui cristallise certains enjeux linguistiques et idéologiques.

4 Conclusion

Attesté pour la première fois en 1778 mais probablement plus ancien, le type lexical *veillatif* est d'abord restreint à l'aire normande. Ses connotations sont plus variées que celle, positive, traditionnellement associée à *vigilant* : *veillatif* peut être axiologiquement négatif ou mélioratif selon le contexte dans lequel il est utilisé. Cela, ajouté au fait qu'il s'agisse d'un mot diatopiquement marqué, explique pourquoi il est souvent glosé ou accompagné de synonymes qui en orientent le sens. En dehors de la Normandie, il est souvent attesté dans un contexte nautique ou agricole, y compris dans les français coloniaux, tandis que son usage littéraire connote à l'occasion un français populaire. Traversant l'océan Atlantique, il est exporté par voie navale aux Antilles, seule aire de la francophonie où il soit désormais utilisé. Sa connotation négative s'affaiblit tandis qu'il devient un mot de plus en plus utilisé dans un contexte politique et militant. L'utilisation de *veillatif* en contexte antillais, *a fortiori* dans sa graphie créole <veyatif>, est vivace et cristallise des enjeux idéologiques en intégrant au discours en français une lexie désormais souvent ressentie comme un emprunt au créole.

Références bibliographiques

Sources primaires

- Alterpresse (2023). Crise : Le gouvernement de facto salue l'intérêt du Kenya à diriger une force internationale en Haïti. Applaudissements et rejets exprimés, *Alterpresse*, 31 juillet 2023, <www.alterpresse.org>
- Anonyme (1877). Correspondance. *Les Antilles*, n°79, 2.
- Anonyme (1903). La disparition de l' "Amiral-Geydon". *Gil Blas*, n°8792, 2.
- Anonyme (1909). L'avenir du mouton. *Bulletin de la société d'acclimatation*, 113-133.
- Aristide, Fr. / Babel, J. / Petit, C. (2020). L'esclavage crime contre l'humanité : le vote « contre » de Maxette Pikarbas suscite la polémique. *Guadeloupe* 1, 21 juin 2020, <la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/>
- BDLP = *Base de données lexicographiques panfrancophone*, Agence universitaire de la francophonie, <www.bdlp.org>
- Bossière, R. (1919). Élevage du mouton. *Bulletin de l'Agence générale des colonies*, 575-587.
- Boyer, J.-Cl. (2006). Les précautions inutiles. *Le Nouvelliste*, 1^{er} avril 2006, <lenouvelliste.com>
- Chamoiseau, P. (2002). *Biblique des derniers gestes*. Paris : Gallimard.

- Chamoiseau, P. (2022). *Le vent du nord dans les fougères glacée*. Paris : Seuil.
- Confiant, R. (1997). *Le meurtre du Samedi-Gloria*. Paris : Mercure de France (Folio).
- Confiant, R. (2007). *Case à Chine*. Paris : Gallimard.
- Corbière, T. (2013). Le Panayoti. *Roscoff*. Paris ; Huelgoat : Françoise Livinec.
- Courval, D. (de) (1911). Chevaux de selle et harnais au concours hippique. *La Vie à la campagne : travaux, produits, plaisirs, volume X, n°116*, 50.
- Delarue-Mardrus, L. (1913). Un Cancre. Deuxième partie. *Le Journal*, n°7635, 3.
- Delarue-Mardrus, L. (1919). *Toutoune et son amour*. Paris : Albin Michel.
- Delarue-Mardrus, L. (1933). L'enfant au coq. *La Revue hebdomadaire*, n°47, 395-421.
- Demazures, Th. (1897). Le Cochon est-il meuble ou immeuble par destination ? *Gazette anecdotique, littéraire, artistique et bibliographique*, n°11, 336-339>
- Fondas Kréyol (2022). Néo-titulaires menés en bateau par les députés martiniquais. *Fondas Kréyol*, 15 septembre 2022, <fondaskreyol.org>
- Fondas Kréyol (2022). Quand ses petits copains de Martinique la 1^è essaient de lui sauver la mise. *Fondas Kréyol*, 4 novembre 2022, <fondaskreyol.org>
- Frantext = Base textuelle Frantext, ATILF (CNRS & Université de Lorraine) <www.frantext.fr>
- Grimaud, P. (1938). S. S. S. Montjoie. *Le Chef : organe officiel des Scouts de France*, n°156, 706-716.
- Lecomte, J. (1835). *Dictionnaire pittoresque de marine*. Paris : Bureau central de « La France maritime ».
- Lecomte, J. (1853). L'amour amphibie. *Le Nouvelliste*, 2.
- Lecomte, J. (1856). *Le poignard de cristal*. Paris : Michel Lévy frères.
- Lecomte, J. (1858). *Les Pontons anglais, ou le Mort vivant, tomes I et II*. Paris : Librairie Nouvelle.
- Lecomte, J. (1859). Courrier de Paris. *Le Monde illustré*, 3^e année, n°131, 242-243.
- Lecomte, J. (1869). Les gondoliers de Venise. *Les turquoises : poésies, contes et nouvelles*. Paris : Veuve Jules Renouard, 45-49.
- Pulvar, A. (2004). *L'enfant-bois*. Paris : Mercure de France (Folio).
- Sargos, R. (1926). Actes et Comptes-Rendus de l'Association Colonies-Sciences. *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 2^e année, n°17, 117-132.
- Weuclin, E. (1879). Parabole de l'Enfant Prodigue racontée en patois normand du pays d'Ouche (Eure). L. Favre (intr.), *Parabole de l'Enfant Prodigue en divers dialectes, patois de la France*, Niort : L. Favre / Paris : Honoré Champion, 85-90.
- William, G. (1980). *Aurélien a paré le saut : petit traité des créolismes en usage à la Guadeloupe, chronique des temps de bonne-maman, suivie d'un glossaire des mots et locutions employés*. Basse-Terre : Impr. C.C.I.

Sources secondaires

- Bergeron-Maguire, M. (2018). *Le français en Haute-Normandie aux 17^e et 18^e siècles. Le témoignage des textes privés et documentaires*, Strasbourg, ÉLiPhi.
- Bergeron-Maguire, M. / Greub, Y. (2020). Qui n'entend qu'un cloche n'entend qu'un son. Le français classique des lettres interceptées durant les guerres de course atlantiques. *SHS Web of Conferences*, 78. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207802001>.
- DECA = Bollée, A. / Fattier, D. / Neumann-Holzschuh, I. (2017-2018). *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*. Hamburg : Buske (Kreolische Bibliothek 29/I-II).
- Decorde, J.-E. (1852). *Dictionnaire du patois du pays de Bray*. Paris : Derache / V. Didron ; Rouen : A. Lebrument ; Neufchatel.

- Delboulle, A. (1876). *Glossaire de la vallée d'Yères pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand et à l'histoire de la vieille langue française*. Le Havre : J. Brenier.
- Delestang, L. / Fouet, P. (1890). *L'enquête philologique de 1812 dans les arrondissements d'Alençon et de Mortagne*, publié et annoté par L. Duval. Alençon : E. Renaut-de-Broise.
- Dictionnaire de l'Académie Française* (1694-2024). <www.dictionnaire-academie.fr>
- DRF = Rézeau, P. (éd.) (2001). *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles : Duculot.
- Du Ménil, É. / Du Ménil, A. (1849). *Dictionnaire du patois normand*. Caen : B. Mancel.
- FEW = von Wartburg, Walther (1922-2002) *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Bonn : Klopp (1929) ; Leipzig : Teubner (1934, 1940) ; Bâle : Helbing & Lichtenhahn (1946-1952) / Zbinden (1955-2002).
- Godefroy, F. (1881-1902). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XVI^e siècle*, 10 tomes. Paris : F. Vieweg / E. Bouillon.
- Godefroy, F. (1982). *Lexique de l'ancien français*, publié par J. Bonnard / A. Salmon. Paris : Honoré Champion.
- Houzé, B. (2014). D'une bouteille à la mer. *Secousse*, n°14, 36-41.
- Joret, Ch. (1881). *Essai sur le patois normand du Bessin, suivi d'un dictionnaire étymologique*. Paris : F. Vieweg.
- Küppers, A. (1889). *Ueber die Volkssprache des 13. Jahrhunderts in Calvados und Orne mit Hinzuziehung des heute dort gebräuchlichen Patois*, thèse de l'université de Halle-Wittenberg.
- Le Héricher, É. (1881). Des mots de fantaisie et des rapports du Roland avec la Normandie, *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, tome IX, 410-425.
- Spence, N. (2000). Nasalisation et dénasalisation dans les parlers jersiais. *Annales de Normandie*, 50^e année, n°4, 569-574.
- Thibault, A. (2009). Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages. *Revue de Linguistique Romane*, 73, 77-137.
- Thibault, A. (2012). Le renforcement affectif de la négation : le cas de pièce, créolisme littéraire de Patrick Chamoiseau. St. Dörr / Th. Städtler (éds), *Ki bien voldreit raisun entendre : Mélanges en l'honneur du 70e anniversaire de Frankwalt Möhren*. Strasbourg : ELiPhi, 281-297.
- TLF = *TLFi : Trésor de la langue Française informatisé*, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.
- Villeneuve, R. (de) (2023). Les normandismes dans *Une vieille maîtresse*. De la langue au style. M. Bertrand / P. Glaudes / É. Sorel, *Barbey d'Aurevilly et le romantisme*, Paris : Garnier, 269-310.

ⁱ Sur la notion de *type lexical*, voir Thibault (2009, 77).

ⁱⁱ La sélection des attestations que nous présenterons plus bas s'est faite sur la base de ce que nous estimons le plus représentatif ou le plus intéressant ; elle ne présente aucun caractère d'exhaustivité.

ⁱⁱⁱ Nous transcrivons sans modification de l'orthographe ni de la ponctuation, mais sans signaler les majuscules. Une barre oblique signale un changement de paragraphe. Voici l'extrait en orthographe et ponctuation modernisées : « Il faut un malheur bien remarquable et être bien peu veillatif pour courir le risque d'être pris ; d'ailleurs, la facilité que l'on a de débouquer avec une escorte de vaisseaux du roi évite que l'on coure de gros risques ».

^{iv} L'adjectif apparaît ici comme invariable en genre, peut-être à cause de « gendarme », bien que *mauvaise* s'accorde au féminin malgré la présence de « vieux serpent ». On peut supposer que ces hésitations sur l'accord font partie de la mise en scène d'un parler présenté comme populaire.

^v La romancière signale à l'envi les origines paysannes des personnages qu'elle met en scène en accentuant un usage maladroit des mots ; ainsi, à la page suivante, un personnage fait remarquer à propos d'un enfant : « Il a toujours été d'amitié pour le bétail, notre aîné. Ça, on ne peut pas dire, il a le cœur bestial ».

^{vi} Ce n'est pas le seul normandisme propre aux Antilles qui n'existe pas au Canada : c'est aussi le cas, par exemple, de *pièce* comme renforcement de la négation, souvent attesté chez Chamoiseau (Thibault 2012).

^{vii} « FONDAS KREYOL s'est donné pour mission de défendre et de promouvoir les langues créoles à base lexicale française tant de la zone américaine (Louisiane, Haïti, Guadeloupe, Dominique, Martinique, St-Lucie, Grenade, Trinidad et Guyane) que de celles des Mascareignes (L'île Maurice, la Réunion et les Seychelles). Cela pas seulement au plan linguistique mais également dans les domaines de la littérature, la traduction, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, la politique, l'économie etc... des aires créolophones. » (*Fonaskréyol*, « À propos », <fondaskreyol.org>)